

Curriculum vitae

Mme Dominique Manaï est originaire de Genève (Suisse) où elle a effectué ses études et obtenu un doctorat en droit à l'Université de Genève. Professeure ordinaire à la faculté de droit de cette même université de 1993 à 2013, elle est à présent professeure honoraire.

Son enseignement et ses recherches portent sur les droits de la personnalité, la protection des données personnelles, les droits des patients, des médecins et des tiers dans la relation thérapeutique, le droit biomédical, la théorie du droit, le raisonnement juridique. Elle s'intéresse à l'interdisciplinarité et mène des recherches pluridisciplinaires. Elle collabore régulièrement avec les médecins dans le cadre de colloques ou de l'enseignement.

Pendant plusieurs années, elle a été déléguée de la faculté de droit dans la Commission de la recherche pour le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Elle a été présidente de l'APUG (Association des professeurs de l'Université) pendant huit ans (jusqu'en 2008); présidente de la Commission de l'égalité de la faculté de droit (jusqu'en 2008); membre de la Commission d'éthique de l'Université (2005 - 2008). En outre, elle a été membre du Comité de direction du Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL), membre de la Société Suisse d'Éthique Biomédicale (SSEB), membre du Comité de pilotage du Master interdisciplinaire en droit du vivant (MDV). Elle est actuellement membre du Bureau du Réseau universitaire international de bioéthique (RUIB).

Sélection des publications

Monographies

- *Droits du patient et biomédecine*, Berne, Stämpfli, 2013
- *Clés pour une introduction au droit*, Berne, Stämpfli, deuxième édition complètement remaniée, 2012
- Dominique Manaï, Claudine Burton-Jeangros, Bernice Elger (éd), *Risques et informations dans le suivi de la grossesse : droit, éthique et pratiques sociales*, Berne, Bruxelles, Stämpfli, Bruylant, 2010.
- *Les droits du patient face à la biomédecine*, Berne, Staempfli, 2006.
- *Clés pour une introduction au droit*, Berne, Staempfli, 2005.
- *Les droits du patient face à la médecine contemporaine*, Bâle – Genève – Munich, Helbing & Lichtenhahn, 1999.
- *Eugen Huber: jurisconsulte charismatique*, Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 1990.
- *Le juge entre la loi et l'équité. Essai sur le pouvoir d'appréciation du juge en droit suisse*, Genève, Payot, coll. Juridique romande, 1985.
- *Discours juridique soviétique et interventions en Hongrie et en Tchécoslovaquie*, (thèse), Genève Paris, Droz, 1980.

Articles

1. Gratuité et non-commercialisation du corps humain en droit suisse: des valeurs relatives, in

Brigitte Feuillet-Liger/Saïbe Oktay-Özdemir (éd), *La non-patrimonialité du corps humain: du principe à la réalité. Panorama International*, Bruxelles, Bruylant, 2017, p. 169 – 182.

2. La dignité humaine: unité conceptuelle et pluralité des contenus en droit suisse, in Brigitte Feuillet-Liger/ Kristina Orfalli (éd), *La dignité de la personne: quelles réalités ? Panorama international*, Bruxelles, Bruylant, 2016, p. 219 – 233.
3. The body, between the dynamic of self-determination of the subject and the obstacle of respect for human dignity, in Brigitte Feuillet-Liger/Geneviève Schamps/Kristina Orfalli (ed) *Protecting the human body : legal and bioethical perspectives from around the world*, Bruxelles, Bruylant, 2016, p. 221 - 233.
4. Le corps entre la dynamique de l'autodétermination du sujet et le frein du respect de la dignité humaine, in Brigitte Feuillet-Liger/Geneviève Schamps (éd), *Principes de protection du corps et biomédecine : approche internationale*, Bruxelles, Bruylant, 2015, p. 219 - 231.
5. Le droit suisse à l'aune de l'individualisation de la parenté, in Brigitte Feuillet-Liger/Maria-Claudia Crespo-Brauner (éd), *Les incidences de la biomédecine sur la parenté : Approche internationale*, Bruxelles, Bruylant, 2014, p. 173 - 188.
6. Swiss law in the area of the individualisation of parenthood, in Brigitte Feuillet-Liger/Thérèse Callus/Kristina Orfalli, *Reproductive Technology and Changing Perceptions of Parenthood around the world*, Bruxelles, Bruylant, 2014, p. 177 - 191.
7. The preeminence of relationships in the legal recognition of the rights of the patient's loved ones in Switzerland, in Brigitte Feuillet-Liger/Kristina Orfalli/Thérèse Callus (ed), *Families and End-of-Life Treatment Decisions. An International Perspective*, Bruxelles, Bruylant, 2013, p. 101 – 118.
8. La reconnaissance légale des droits des proches en Suisse, in Brigitte Feuillet-Liger (éd), *Les proches et la fin de vie médicalisée. Panorama international*, Bruxelles, Bruylant, 2013, p.109 - 126.
9. Swiss biomedical law : a woman's freedom and medicalisation of her body, in Brigitte Feuillet-Liger/Kristina Orfalli/Thérèse Callus (ed), *The Female Body : A Journey Through Law, Culture and Medicine*, Bruxelles, Bruylant, 2013, p. 163 – 178.
10. Le droit biomédical suisse : liberté de la femme et médicalisation de son corps, in Brigitte Feuillet/Amel Aouij (éd), *Le corps de la femme et la biomédecine*, Bruxelles, Bruylant, 2013, p. 163 - 179.
11. La protection des données au miroir de la jurisprudence actuelle, in Astrid Epiney/Tobias Fasnacht (éd), *Le développement du droit européen en matière de protection des données, et ses implications pour la Suisse*, Zurich, Bâle, Genève, Schulthess, 2012, p. 101- 124.
12. *De Jure Corporis* ou les droits de la personnalité au regard des éléments du corps humain, in François Bellanger/Jacques de Werra, *Genève au confluent du droit interne et du droit international*, Mélanges offerts par la Faculté de droit de l'Université de Genève à la Société Suisse des Juristes à l'occasion du Congrès 2012, Genève, Zurich, Bâle, 2012, p. 91 – 108.
13. Les directives anticipées en droit suisse, in Stefania Negri (éd), *Self-Determination Dignity and End-of-Life Care, Regulating Advance Directives in International and Comparative Perspective*, Leiden – Boston, Martinus Nijhoff publishers, 2011, p. 271 – 286.
14. La femme enceinte et son fœtus en droit biomédical suisse, in *Essays in honour of Penelope*

Agallopoulou, Athènes, Sakkoulas Publischers, 2011, t. II, p. 915 – 932.

15. Les droits du patient adolescent en Suisse, in Feuillet-Liger B. et Ida Ryuichi (éd) *Adolescent et acte médical, regards croisés. Approche internationale* et pluridisciplinaire, Bruxelles, Bruylant, 2011, p. 257 - 278.
16. Eléments du corps humain et protection de la personnalité en droit suisse à l'ère des risques de la patrimonialisation, in Nicolas G. (dir.) , *Eléments et produits du corps humain*, Bordeaux, Les Etudes Hospitalières, 2011, p. 221 - 239.
17. Non-discrimination et droit biomédical en Suisse, in Leca A. et Viriot-Barrial D. (éd), *Santé et discriminations*, sous la direction du prof. Leca, Bordeaux, Les Etudes hospitalières, 2010, p. 115 - 130.
18. Soins et respect de la volonté de la personne en fin de vie. Droit suisse, in Guillod O. et Wessner P. (éd)., *Le droit de la santé : aspects nouveaux*, Rapports des contributeurs suisses aux Journées internationales 2009, Université de Neuchâtel, www.weblaw.ch, octobre 2010, p. 49 - 82.
19. L'embryon : une entité polymorphe à géométrie variable, *Jusletter* 19 janvier 2009 (périodique électronique avec comité de lecture).
20. L'information et la gestion des risques dans le suivi de la grossesse lors du premier trimestre : quelques réflexions sur le défi éthique et le cadre légal en Suisse, (co-auteure avec Bernice Elger, Ghislaine Issenhuth Scharly et Manuella Epiney), *Médecine et droit*, mai-juin 2009, p. 81 – 100.
21. La procréation médicalement assistée en droit suisse : vérité sur la conception et identité du donneur de gamètes, in Feuillet-Liger B. (éd), *Procréation médicalement assistée et anonymat. Panorama international*, Bruxelles, Bruylant, 2008, p. 261 – 273.